Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône

Division des Personnels
Enseignants du 1er degré

Bureau des actes
collectifs- DP2

Référence

Dossier suivi par
Monique VEAUGIER

Téléphone
04 91 99 67 52
Fax
04 91 99 67 81
Mél.

ce.dp13dp2@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

APPELS A CANDIDATURES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

2 Postes sont à pourvoir à l'issue des opérations du mouvement, sur des fonctions de Conseiller pédagogique. Il s'agit de :

1 Poste de conseiller pédagogique de circonscription à Marseille 12

Contact : ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr

1 Poste de conseiller pédagogique en éducation physique à Marseille 13

Contact : ce.0133284z@ac-aix-marseille.fr

Pour le directeur académique des Bouches du Rhône
Le secrétaire général

Signé

Vincent Lassalle

académie Aix-Marseille
direction des services départementaux de l'éducation nationale Bouches-du-Rhône

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FICHE DE POSTE
Année 2016/2017

IDENTIFICATION DU POSTE	**REFERENCE**	**N°48**
	INTITULE DU POSTE	**Conseiller Pédagogique circonscription**
	PLACE DU POSTE	Le poste, est placé sous la responsabilité de l' IEN de circonscription.
PROFIL DU POSTE	**CADRE GENERAL**	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants intervention dans des classes et dispositifs et plus particulièrement les débutants.
	FONCTIONS	- Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion - Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur mais régulateur de partenariats - Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés -.Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription - Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils. - Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur mais régulateur de partenariats extérieurs
	COMPETENCES	- Aimer travailler en équipe, - Ere organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques, -Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement, - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions - Avoir un excellent positionnement institutionnel
CONTEXTE ADMINISTRATIF	**PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)**	- Se référer au mémento du mouvement pour ce qui concerne les CPC de circonscription - Etre titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	Nomination à titre provisoire en 2016-2017.Participation et affectation au mouvement principal à titre définitif
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1er degré
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les dossiers (CV et lettre de motivation) doivent être adressés à l'IEN de la circonscription concernée jusqu'au 18 septembre 2016 et au secrétariat de la Dpe : ce.dp13@ac-aix-marseille.f
	CONTACT	IEN de circonscription